

Crise de l'agriculture dans le Sine et stratégies paysannes élargies

Conclusion générale

L'évolution des systèmes agraires sereer est liée aux dynamiques du peuplement : densification de la population dans le Sine, expansion géographique de l'ethnie, notamment vers les Terres neuves, mais aussi, de plus en plus, émigration urbaine.

L'observation et les enquêtes conduites à la fin des années quatre-vingt se situent essentiellement sur les terrains ruraux, mais elles ne reproduisent pas simplement un dispositif plus ancien. Elles concernent des niveaux variés : niveaux « emboîtés » que sont la placette d'observation du peuplement végétal, la parcelle, l'unité de production familiale, les terroirs lignager et villageois, la communauté rurale; organisations « transverses » également, allant de l'individu au lignage (segments de patrilignages et de matrilignages, classes d'âge, groupes statutaires).

La sécheresse climatique a marqué profondément la période : une sécheresse prolongée qui a, depuis le début des années soixante-dix, affecté l'ensemble des régions sahéliennes et soudaniennes. Rappelons que la pluviométrie annuelle moyenne de Bambey (situé à 30 km au nord de Sob) passe ainsi de 726 mm pour la période 1950-1969 à 452 mm pour la période 1970-1985, tandis que celle de Koungueul (proche de la zone des Terres neuves) chute de 908 mm à 646 mm. Mais les orientations de la politique agricole à l'œuvre depuis le début des années quatre-vingt ont incontestablement marqué les dynamiques agraires locales, qu'il s'agisse de la loi foncière appliquée depuis 1972 ou des dispositions de la nouvelle politique agricole en matière de crédit, d'équipement ou de prix de la production.

LE SINE : DES TERROIRS SATURÉS, UNE AGRICULTURE EN CRISE

Dans le Sine, les Sereer avaient élaboré un système agricole perfectionné, reposant sur trois bases techniques principales :

des systèmes de culture associant les céréales (mils et sorgho), l'arachide et la jachère, et les combinant dans divers types de rotation;

un élevage important, étroitement associé à l'agriculture (apport de fumure animale, utilisation des ressources fourragères provenant de la jachère et des résidus de culture);

la création et l'entretien d'un parc arboré où domine le *Faidherbia albida*.

Au total, un système agro-pastoral intégré et intensif, qui fournissait la base vivrière et des revenus monétaires à une population dense, attachée à son terroir. La société sereer se distinguait comme l'une des civilisations agraires les plus remarquables du Sénégal, par ses fondements et ses capacités d'adaptation (cf. travaux de P. Pélissier).

Une recherche conduite sur le terroir de Sob de 1965 à 1969, dans la partie la plus peuplée du Sine, avait déjà décrit l'évolution du système agricole sereer jusqu'à la saturation de l'espace, sous l'action conjuguée de la croissance démographique et de l'extension des superficies cultivées par actif, du fait de la pénétration de l'arachide et de la diffusion de la culture attelée. Dès les années soixante, un constat de crise s'imposait. Le manque de terre devenait de plus en plus grave, l'autosuffisance alimentaire était menacée, les ressources par habitant diminuaient, le système agricole dans son ensemble se dégradait : « ... les conditions pour que ce système agricole fonctionne normalement ne sont plus réunies; la charge en population a dépassé le seuil supportable. Les jachères ne couvrent que 18% du terroir,... la culture continue avec alternance du mil tardif et de l'arachide, le plus souvent sans fumure, couvre désormais la moitié du terroir. En dépit de cette extension dangereuse des cultures chaque actif ne dispose que d'environ 1,5 ha de culture... l'augmentation des surfaces cultivées s'accompagne d'une dégradation des rotations culturales, et d'une régression des jachères, qui oblige le bétail à transhumer pendant l'hivernage. Tout concourt à faire baisser le niveau de la fertilité sur le terroir... » (LÉRICOLLAIS, 1972).

La reprise des observations à Sob et dans les villages voisins permet de caractériser dans ses grandes lignes la situation de la fin des années quatre-vingt, par référence à celle d'une vingtaine d'années auparavant. Qu'en est-il donc, compte tenu du constat pessimiste qui était alors formulé, d'une population qui s'est dans l'intervalle encore accrue, et de la succession d'une quinzaine d'années à pluviométrie globalement très déficitaire?

Le paysage agricole du Sine traduit une remarquable permanence, non seulement de l'habitat, mais aussi du parcellaire : en 20 ans, les limites n'ont pas bougé à Sob. Si l'on pouvait s'attendre à une grande fixité des limites foncières, on aurait pu supposer des

modifications plus ou moins profondes du parcellaire d'utilisation ; il n'en est rien, le parcellaire levé en 1965 demeure exactement en place. Ce qui varie d'une année à l'autre, ce sont les subdivisions des champs en parcelles, quand on passe de la culture du mil plus regroupée à celle de l'arachide totalement individualisée.

Cette relative fixité n'implique pas que la gestion foncière soit demeurée immuable. Les héritages de terres et toutes les dévolutions qui ont eu lieu depuis 20 ans, ont entraîné des changements notables, des tensions et des conflits, beaucoup moins importants cependant que le laissait présager la forte pénurie de terres. Les aînés de segments de lignages demeurent les gestionnaires du foncier et la création des conseils ruraux n'a pas fondamentalement modifié les règles à ce niveau. Ce qui est nouveau, c'est la nature des litiges à régler. Il est question d'appropriation accrue de la ressource végétale, de mises en gages de parcelles par certains exploitants endettés, d'expulsion progressive de l'élevage extensif, de ré-attribution de terres à des migrants de retour après de longues absences.

Cependant le paysage agraire est marqué par une régression de la couverture végétale. Le parc arboré, la végétation des bas-fonds, la trame des haies végétales se sont considérablement éclaircis. Le parc arboré s'est dégradé, a vieilli, n'est pas régénéré, ce qui traduit un certain abandon. Les explications de ce non-renouvellement sont multiples (disparition des jachères, généralisation de la culture attelée, régression des germinations, impact direct de la sécheresse...). La question du devenir du parc ne peut être éludée, car elle conditionne dans une certaine mesure la conservation des sols et celle de leur « fertilité », l'alimentation des personnes et des troupeaux, la satisfaction des besoins d'énergie domestique...

Les systèmes de culture ont été simplifiés. Le mil tardif a disparu, le sorgho a considérablement régressé, le haricot niébé n'est plus cultivé dans la couronne centrale comme culture associée au mil précoce (*podé*). Ce dernier est quasiment la seule céréale désormais cultivée, alors que les surfaces qui lui étaient consacrées en 1965 ne représentaient que 25% de l'ensemble des cultures céréalières (où dominait largement le mil tardif). C'est une conséquence directe de la succession d'années sèches qui a provoqué un abandon général des espèces et variétés à cycles longs. Par ailleurs, les surfaces cultivées sur le terroir se sont encore étendues et la jachère, qui représentait il y a 20 ans encore près de 20% de la surface exploitée, n'apparaît plus aujourd'hui - c'est particulièrement sensible à Sob - que sous forme d'abandons momentanés et accidentels de la culture dans des portions de parcelles. Les rota-

tions culturelles se limitent donc à deux grands types : *pod* en culture continue dans l'aire centrale, et alternance *pod*-arachide sur la plus grande partie du terroir.

L'évolution des techniques, amorcée au début des années soixante, s'est généralisée en ce qui concerne la culture attelée, à la fois pour les semis, les sarclages, et le déterrage de l'arachide. Le désengagement récent des services agricoles se traduit par diverses perturbations : mauvais approvisionnement en semences d'arachide, manque d'intrants, disparition de la fertilisation minérale, maintenance et renouvellement insuffisants du matériel agricole. La fumure animale régresse fortement du fait des transhumances prolongées des troupeaux. Les récupérations post-récoltes s'étendent à l'ensemble des parcelles et concernent non seulement les fanes d'arachide et de haricot, mais aussi les tiges de mil et le foin d'adventices. Les produits de la cueillette dans les arbres se trouvent privatisés au profit de l'exploitant de la parcelle. Des ressources de plus en plus sollicitées par conséquent, dans un contexte de saturation totale de l'espace et de régression des restitutions minérales et organiques. Si l'on ne peut qu'être inquiet à propos de l'évolution des capacités productives des sols, il faut bien admettre que les niveaux de rendement ne se sont pas effondrés. Les faits démentent les conclusions d'un diagnostic qui semblait aller de soi. Quand on compare les bilans des périodes 1965-1969 et 1985-1987 à Sob, on constate que le disponible céréalier par habitant est nettement plus important (240 kg contre 135 kg), et il en est de même pour la production d'arachide par attributaire de parcelle (700 kg contre 430 kg), alors que tous les indicateurs de changement faisaient craindre un effondrement de ces paramètres. Le paradoxe s'explique par des différences climatiques sensibles (deux années mauvaises dans la première série et des années à pluviométrie convenable pour la seconde), par l'accroissement encore sensible de la surface cultivée par habitant (qui passe de 0,70 à 0,85 ha), et en raison de l'excellente maîtrise des itinéraires techniques, liée à la surabondance, fréquente, de la force de travail et à la généralisation de la culture attelée, qui a permis de faire progresser contre toute attente les rendements de mil et d'arachide.

Il serait évidemment illusoire de penser que ces niveaux de productivité pourront se maintenir dans l'avenir sans que s'engage un réel processus d'intensification de l'agriculture. Mais ces constats illustrent qu'une pression extrême sur le milieu, mettant en péril la durabilité d'une agriculture, peut ne pas entraîner de suite un effondrement des résultats agricoles.

L'élevage s'est maintenu en dépit de la disparition des jachères et des difficultés économiques graves rencontrées par les habitants au cours des années de sécheresse, qui auraient pu imposer un important déstockage des troupeaux. Or, les recensements de cheptels, ceux effectués à Sob notamment, font apparaître un accroissement sensible des effectifs, une progression du même ordre de grandeur que celle de la population. La structure des troupeaux est demeurée la même. En revanche, les transhumances, imposées par l'insuffisance des ressources fourragères sur place, présentent le double inconvénient de priver les villageois de lait et de réduire les disponibilités en fumure animale sur les terroirs anciens.

En plus de ces fonctions, le bétail capitalisé par les segments de matrilineage et hérité en ligne maternelle jouait un rôle essentiel dans la vie sociale : des fractions entières de troupeaux étaient sacrifiées à l'occasion des grandes funérailles et des circoncisions, les bovins constituaient l'essentiel des dots, les petits ruminants étaient mis à contribution pour les cérémonies de moindre importance et faisaient l'objet de fréquentes transactions. L'abattage à l'occasion des cérémonies reste important, mais il a sans aucun doute régressé au profit d'une commercialisation accrue. La conduite des troupeaux se traduit par une évacuation des animaux hors du terroir de plus en plus massive et précoce. Il en résulte une baisse sensible de la fumure animale, même en tenant compte de la poudrette produite à la maison par l'élevage « intégré », puis portée et épandue sur les champs.

Cet élevage dit « intégré » se développe. L'utilisation des résidus de récolte et des adventices se généralise et échappe de plus en plus au mode d'accès antérieur sous forme de vaine pâture. Ces sous-produits agricoles servent à nourrir les animaux de trait. Par ailleurs, des essais spontanés d'embouche de courte durée (quelques mois) se développent, fondés sur une meilleure valorisation des ressources fourragères et des compléments alimentaires ainsi que sur la mise à profit des variations des cours sur les marchés.

Cette évolution d'ensemble concerne de façon inégale la population villageoise : les femmes et les jeunes hommes souffrent plus que les autres du manque de terres et ils n'ont accès à l'équipement et aux intrants qu'en dernier lieu. La rigueur du climat a provoqué fréquemment un effondrement de la production et accentué les variations inter-annuelles. Les problèmes de soudure, les crises de subsistance ont affecté durement des fractions importantes de la population en années de sécheresse. C'est principale-

ment par le recours à l'émigration et par la recherche d'activités extra-agricoles pratiquées hors du village, qu'a pu s'organiser la survie. L'émigration a joué un rôle efficace de régulation, évitant que l'accroissement continu de la population, conjugué à une longue période de sécheresse, n'engendre une désorganisation totale de systèmes agraires déjà fragilisés.

LES TERRES NEUVES ; UNE IMPLANTATION RÉUSSIE, DES COMPORTEMENTS DIFFÉRENCIÉS

L'installation des colons sereer par la Société des Terres neuves, à partir de 1972, s'était faite dans des conditions particulières. Le défrichement et la mise en culture des terres étaient prévus selon un schéma très dirigiste, qui devait permettre une extension contrôlée des superficies et un assolement rigoureux des cultures. Dès les débuts, de nombreuses entorses au schéma d'aménagement furent constatées. Comment les terroirs les plus anciens ont-ils évolué en une quinzaine d'années ?

Le schéma initial a été considérablement dénaturé, mais peut-être moins qu'on ne pourrait le penser. Certes, les superficies défrichées ont très largement dépassé la taille des lots attribués. Si la terre était très disponible au départ, des signes de saturation se manifestent désormais dans certains villages, où le terroir défriché et utilisé jouxte celui des villages voisins. Une grande libéralité dans les prêts de terre demeure. Ils sont pratiqués sans contreparties conséquentes. Des ventes de terres interviennent, mais les prix de transactions apparaissent extrêmement variables.

Dans un contexte de saturation progressive du domaine cultivable et de forte fluctuation inter-annuelle de la force de travail, la possibilité de disposer d'une assise foncière importante constitue un élément de sécurité appréciable. Environ 20% de lots originels ont changé de titulaires. Les « repreneurs » de terres sont des gens venus du Sine pour devenir chefs d'exploitation, des chefs d'exploitation déjà installés sur les Terres neuves et qui changent de village, des *sourga* qui accèdent au statut de *yal ngalk*, enfin des chefs d'unité de production qui cherchent (par l'intermédiaire de l'installation d'un fils par exemple) à doubler leur domaine foncier.

Les systèmes de culture ont évolué dans le sens de la simplification et de l'extensification. Le nombre des cultures s'est considérablement réduit. La culture cotonnière a été totalement abandonnée, ce

qui était prévisible compte tenu de la réticence, dès le départ, des agriculteurs. Les exigences en travail de cette culture et ses rendements médiocres n'ont pu qu'accélérer ce rejet.

Les céréales à cycle long (sorgho et *sainio*) ont presque disparu de l'assolement. En 1974, le sorgho était de loin la céréale principale. alors qu'en 1986, le petit mil hâtif (*pod*) occupe 91% de la surface consacrée aux céréales. La succession d'années à pluviométrie déficitaire a donc eu, aux Terres neuves, le même effet que dans la plupart des régions situées au nord de la Gambie. Le maïs qui, à l'origine, devait faire obligatoirement partie de l'assolement, ne subsiste guère qu'en culture de case. Alors qu'en 1974, chaque chef d'exploitation semait un nombre élevé de parcelles en diverses espèces et variétés de plantes, on en est arrivé maintenant à une simplification radicale : la culture céréalière se réduit à un grand champ de *pod*. Mais, fait nouveau, de nombreux champs de *pod* sont semés, à titre secondaire, par les *sourga* et même par les femmes. Ceci s'explique par un manque de semences d'arachide et aussi par la recherche d'un petit revenu monétaire grâce à la vente d'une récolte précoce, avant la commercialisation de l'arachide (souvent tardive), révélant ainsi une adaptation des comportements aux changements des conditions économiques.

À de rares exceptions près, la jachère n'est pas encore véritablement insérée dans les successions de cultures, au moins d'un point de vue agronomique. Elle est due à un manque de main-d'œuvre ou de semences qui empêche le semis de toute la surface disponible. La plupart des agriculteurs jugent que les sols ne présentent pas encore de signes suffisamment marqués de « fatigue » pour que la mise en jachère s'impose. Il est néanmoins probable que l'abondance considérable d'adventices, constatée au cours de certaines campagnes, a été renforcée par plus de 10 ans de culture continue.

Les choix des cultivateurs, observés dès le démarrage de l'opération Terres neuves, de ne retenir que les thèmes s'accommodant de la mise en culture de grandes surfaces, se confirment et s'accroissent : le grattage du sol avant semis est une opération réalisée de plus en plus rarement, les bœufs sont souvent jugés trop lents pour participer aux travaux culturaux (leur rôle se limite alors au soulèvement de l'arachide), le démariage du mil tombe en désuétude. Aucun engrais chimique n'a été apporté, bien que certains agriculteurs affirment qu'ils en épandraient s'ils pouvaient en acheter, malgré son prix élevé. L'adoption, encore très timide, de l'herbicide en culture arachidière, se comprend tout à fait dans ce contexte où la main-d'œuvre représente toujours le facteur rare de la production.

La tendance à l'extensification peut être illustrée par la comparaison des rendements observés en 1974 et en 1986. Sur arachide, ils étaient en 1974 de 1 500-1 600 kg/ha; la moyenne sur l'échantillon de 1986 s'établit à 1 000 kg. Pour les céréales, les rendements en 1974 allaient de 600 kg/ha (pour les colons en première année) à 1.000 kg; en 1986, la moyenne est de 540 kg/ha (620 si l'on ne retient que les champs des chefs d'exploitation). Il convient naturellement d'être prudent dans l'interprétation de ces chiffres, les niveaux de rendement pouvant varier dans de fortes proportions en fonction des conditions pluviométriques. Il faudrait tenir compte aussi d'une possible diminution de la fertilité des sols et de la totale disparition des engrais. Il n'en reste pas moins que certains agriculteurs de l'échantillon ont obtenu en 1986 des rendements excellents, allant jusqu'à 2 tonnes/ha d'arachide, ce qui donne la mesure d'une potentialité qui s'exprime avec des façons culturales plus intensives. Même en relativisant les chiffres avancés, il semble qu'on puisse conclure à la permanence d'un système qui, dès les origines de l'opération, s'éloignait des objectifs d'intensification qui avaient été assignés.

L'aspect sans doute le plus marquant dans l'évolution du système agricole aux Terres neuves tient au développement de l'élevage. Au début des années soixante-dix, il n'y avait que très peu d'animaux dans les exploitations des colons : essentiellement des animaux de trait (paires de bœufs) financés à crédit par la STN. Dans un premier temps, les nouveaux exploitants eurent à rembourser des annuités importantes (remboursements prévus sur cinq ans). C'est à partir de 1977-1978 que commence la constitution de troupeaux de bovins, de caprins, et d'ovins de façon spontanée par les cultivateurs. Dans la quasi-totalité des cas, le bétail bovin possédé par les Sereer des Terres neuves a été acquis localement par transactions avec les éleveurs peuls sur le marché hebdomadaire de Méréto. Le nombre de têtes possédées par les membres de la famille (essentiellement par son chef, et par ses épouses dans une certaine mesure) est extrêmement variable d'une exploitation à l'autre (gamme de 0 à plus de 100). Moyen privilégié de capitalisation, le troupeau reflète assez fidèlement la réussite économique du groupe familial :

les troupeaux bovins sont constitués à partir de 1975, par achats, grâce aux revenus monétaires provenant de la culture arachidière. Ne comportant pas de bêtes héritées, ce cheptel échappe aux règles de succession traditionnelles. Les fonctions économiques de ce bétail sont déterminantes et son rôle d'épargne est prédominant, même si les responsables des groupes de parenté comptent prioritairement sur ce bétail ou son équivalent monétaire pour faire face aux dépenses cérémonielles;

les troupeaux sont confiés à des bergers (peuls le plus souvent) du début des semis à la fin des récoltes. L'intérêt du parcage est reconnu par tous, mais la fumure animale utilisable ne permet pas, et de loin, de pallier l'absence d'apport d'engrais minéral, compte tenu de l'importance des superficies cultivées. L'abreuvement des troupeaux pose par ailleurs des problèmes difficiles à résoudre dans les villages non équipés de forages et ne possédant qu'un seul puits;

cet élevage bovin de type extensif, fondé sur l'utilisation quasi exclusive des ressources fourragères spontanées, coexiste avec un élevage beaucoup plus sédentaire de bœufs de trait, alimentés la plupart du temps en stabulation dans la concession, grâce à la fane provenant de l'ensemble des parcelles d'arachide de l'exploitation. Achetés jeunes sur le marché, les animaux de trait sont revendus quelques années plus tard, ce qui permet de réaliser une plus-value importante. Par ailleurs, une « embouche » de courte durée (2 à 4 mois) se développe depuis quelques années, fondée sur le caractère spéculatif du marché local (variation des cours pendant la saison sèche) et sur l'utilisation de la fane d'arachide et de compléments alimentaires (son de mil, graine de coton) et minéraux.

L'élevage des petits ruminants (ovins et caprins) s'est, lui aussi, considérablement développé. S'il apparaît moins spectaculaire que l'élevage bovin, son rôle économique et social est décisif en permettant notamment de satisfaire les besoins monétaires courants lorsque l'argent provenant de la vente de l'arachide n'est plus disponible.

À la différence du Sine, il n'existe pas dans les Terres neuves de contrainte à la diversification des systèmes de production, les migrants étant venus attirés par la disponibilité en terres et par la chance qui s'offre à eux d'une réussite économique par l'activité agricole. Le fonctionnement des exploitations reste donc assez proche de ce qu'il était dans les premières années, mais avec tout de même des diversifications en cours.

Une forte différenciation économique se manifeste entre les unités de production.

La taille du troupeau paraît constituer un révélateur fiable du degré de réussite économique de l'exploitation; celui-ci semble corrélé à la taille du groupe domestique, et plus précisément avec la force de travail.

* Le nombre de *sourga* est un critère sans aucun doute discriminant, lié très directement aux disponibilités de la famille (terres, semences d'arachide, équipement et cheptel de traction, nourriture).

Le nombre d'épouses du chef d'exploitation, le nombre total de femmes présentes dans le *ngak*, se révèlent des indicateurs très

liés aux précédents, puisque fixant dans une certaine mesure les capacités d'accueil du groupe familial.

Le deuxième et le troisième mariages du chef d'exploitation, de par les frais (dot) qu'ils engagent, représentent en eux-mêmes un autre signe de réussite économique incontestable.

Les variations inter-annuelles de la force de travail constituent un aspect fondamental du système de production. Le nombre de *sourga* sur l'exploitation peut varier dans de très fortes proportions, ce qui conditionne directement la superficie semée et l'entretien des cultures.

Un élargissement des systèmes de production résulte du développement qu'a connu la région des Terres neuves (illustré notamment par l'importance du marché hebdomadaire de Méréto). Beaucoup d'opportunités sont offertes pour réaliser des bénéfices en dehors de l'activité agricole. Le petit commerce, les transports par charrettes, l'achat et la revente d'animaux attirent de nombreux paysans. On voit même des éleveurs qui deviennent marchands de bestiaux, travaillant directement pour le marché de Dakar. Dans un registre un peu différent, la contrebande avec la Gambie toute proche a atteint un niveau incroyable, en dépit des risques (sur le marché de Méréto, la quasi-totalité des denrées offertes vient de Gambie, en particulier le riz, le sucre et le thé).

MIGRATIONS ET RELATIONS À DISTANCE : RUPTURE, OU ÉLARGISSEMENT DES STRATÉGIES PAYSANNES ?

Les informations disponibles sur les migrations sereer du Sine sont particulièrement abondantes et précises, qu'il s'agisse de mouvements internes, d'extensions du peuplement en marge du Sine ou de migrations plus lointaines, rurales et, à un degré moindre, urbaines. Les informations d'ordre historique et démographique permettent de reconstituer l'évolution du peuplement depuis le début du siècle, en précisant les principaux centres et axes de dispersion. Un suivi démographique, depuis 1963, des mouvements de population dans les secteurs de Niakhar et Ngayokhem, fournit des informations très précises sur la mobilité et les migrations.

Par delà les variations dans le temps des taux migratoires, des principales orientations des mouvements et des groupes sociaux concernés, ces flux apparaissent importants et ne constituent pas un phénomène récent. Les densités du Sine, très élevées dès le début

de la période coloniale, ont connu un accroissement faible corrélé à des taux de migration forts, avec cependant des différences régionales notoires. La sécheresse a certainement accéléré le mouvement, dans des proportions qu'il est difficile de préciser, mais elle ne l'a pas créé : une tradition migratoire existait, des réseaux s'étaient préalablement constitués et ont permis d'amortir en partie les conséquences de la crise. Cependant, malgré un solde migratoire fortement négatif, l'augmentation de la population dans le Sine reste forte (18/1 000), eu égard aux conditions économiques locales.

Dans une situation de pression foncière, de dégradation du système agraire et, corrélativement, de forts mouvements migratoires, les relations sociales et économiques que les migrants entretiennent avec leur société d'origine apparaissent essentielles. Faut-il considérer les migrants comme des expulsés, des exclus du système contraints de quitter le Sine en raison de la sécheresse et/ou du manque de terres, voire des dissidents profitant du mouvement ainsi créé pour s'émanciper? Faut-il au contraire considérer ces migrants comme étant toujours des membres à part entière de la société sereer? Celle-ci verrait alors dans la migration, plus ou moins contrôlée, d'une partie de ses membres un moyen de faire face à ses difficultés économiques, par la colonisation de nouveaux espaces et la diversification de ses activités et de ses sources de revenus. En d'autres termes, s'agit-il de rupture ou convient-il plutôt de parler de complémentarités qui résulteraient de véritables stratégies entre migrants et société d'origine? C'est cette seconde hypothèse qui a présidé au choix méthodologique des travaux sur les relations à distance, mais elle ne préjugait pas de la réponse, évidemment moins manichéenne.

Les recherches les plus récentes comme celles menées auparavant dans la région de Kafrine et sur les Terres neuves, ont mis en évidence l'intensité des relations entre migrants, y compris de longue date, et parents restés au village. La structure même de son système de parenté, caractérisé par une bilinéarité marquée, rend cette société particulièrement apte à gérer ces relations à distance. De par son appartenance à un segment de patrilignage, on l'a noté, le Sereer est inscrit dans un espace défini et a droit d'accès à une part du patrimoine foncier : c'est pour lui un élément important de son identité, la certitude d'une possibilité de réinsertion dans son village d'origine et donc une forte incitation à maintenir des relations avec son « pays » d'origine. Quant au matrilignage, de par son éclatement dans l'espace, il offre au migrant un large éventail de possibilités migratoires « non déstructurantes » : quittant son village, il pourra rechercher aide et assistance auprès de sa famille matrilinéaire, mais en contrepartie, il en subira aussi le contrôle.

Cette maîtrise, bien sûr imparfaite, des relations à distance témoigne aussi de l'aptitude de la société sereer à s'adapter aux changements sans y perdre son identité. Par delà la différenciation économique incontestable, les processus de segmentation des unités de production, de démantèlement des unités d'épargne matrilineaires, sous l'impact de la loi sur la famille notamment, vont toujours dans le sens d'une plus grande individualisation, mais les principes de solidarité sont maintenus voire confirmés. Ils prennent éventuellement de nouvelles formes. Le bétail des Terres neuves, privatisé, est d'un usage collectif pour les funérailles ; l'épargne, personnalisée, est en partie captée par les responsables des familles du Sine, en cas de mauvaise récolte, et redistribuée selon les règles en vigueur dans la société... Il en va de même en matière de gestion des terres dans le Sine : les *mak mbind* gardent dans une large mesure leurs prérogatives et quand les conflits sont portés devant les conseillers ruraux chargés de l'application de la loi, c'est très souvent encore par référence aux règles sereer qu'ils sont arbitrés.

Mais il ne s'agit bien sûr que de tendances et il est difficile de parler de la société sereer, comme d'un être collectif, même si l'identité culturelle est forte. La société est constituée de groupes de parenté, souvent antagonistes, qui peuvent avoir des stratégies différentes y compris en matière de migration, et à l'intérieur de ces groupes, de différents acteurs qui ne réagissent pas de la même façon, selon leur statut social, leur niveau éducatif, la génération d'appartenance...

Enfin, on ne peut parler de relations à distance et de conséquences des migrations sur la société de départ, comme s'il y avait un seul type de migrations. Rien de comparable en effet, entre les migrations temporaires de *sounga*, célibataires, les migrations vers la ville et l'installation de familles sur les Terres neuves.

Le projet Terres neuves, qui a retenu plus particulièrement notre attention, avait bien sûr des objectifs avant tout économiques. Mais, pour atteindre ces objectifs, il y avait aussi, sous-jacent, le projet de créer une nouvelle société, basée sur la famille nucléaire (le ménage) qui dispose de ses terres, de son matériel agricole et de ses revenus. Tout était prévu en somme pour produire des ruptures. Pourtant, plus de quinze ans après, les relations avec le Sine, économiques, sociales, religieuses restent étroites (retours fréquents au pays, réinsertions dans le village d'origine, reprise par des apparentés du Sine, d'unités de production libérées par des colons...). Qu'en sera-t-il lorsque les enfants nés sur les Terres neuves accèderont au statut d'aînés? Déjà les aires matrimoniales tendent à se limiter aux Terres neuves (on irait beaucoup moins qu'avant, chercher des épouses dans le Sine pour lesquelles il

faut, de surcroît, payer des dots plus élevées); les enfants ayant sur place, parents et grands-parents, hériteront de la terre et de l'outillage agricole ainsi que d'une situation économique plus florissante... Les visites au Sine seront sans doute moins fréquentes et les relations sociales voire religieuses avec le vieux pays sereer moins nécessaires. Mais cela ne signifiera pas nécessairement rupture avec l'identité sereer. En effet, bien qu'éloignés du vieux pays sereer, les colons des Terres neuves sont très fortement majoritaires dans cette zone et constituent dans une certaine mesure une extension territoriale de la société sereer.

Les changements seront certainement d'une plus grande ampleur encore du fait des migrations urbaines qui n'ont pas été au centre de nos préoccupations. Les migrants récents entretiennent des liens intenses et permanents avec leurs villages d'origine, mais ils se fixent et s'urbanisent. Ce faisant, ils participent de moins en moins aux activités agricoles. Ces migrants parviendront-ils à conserver longtemps leur langue et leur culture dans les quartiers urbains? Seront-ils des acteurs de changement social dans leur campagne d'origine?

travers
à
champs

Éditeur scientifique
André LERICOLLAIS

Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD
Éditions